

# Métropole de Lyon Conseil de Développement Note de plaidoyer Juin 2020

## En préambule

Les questionnements et propositions ci-dessous ne sont bien entendu pas exhaustifs. Ils sont complémentaires des contributions adressées à la Métropole par les différents réseaux sectoriels. Ils se concentrent sur les éléments communs aux différents réseaux associatifs.

Les éléments communiqués s'appuient sur :

- Une enquête nationale réalisée par Recherches et solidarités, dès le lendemain de crise, avec une analyse des résultats à l'échelle régionale. Un deuxième volet de cette enquête est en cours de réalisation et sera, en partenariat avec la Métropole, spécifiquement analysé sur le territoire de la Métropole
- Deux réunions de la CRVA (Conférence Régionale Vie Associative) que le Mouvement Associatif a organisées avec la DRDJSCS et la DIRECCTE afin de faire remonter les premières analyses des impacts de la crise sur les différents secteurs associatifs et de construire des propositions pour la sortie de crise
- Différents entretiens organisés avec des acteurs associatifs représentatifs (éducation populaire, environnement, épicerie sociale, tourisme social, culture sport et loisirs, développement local)

Sur le fond, il nous semble tout d'abord nécessaire de souligner les prérequis indispensables au bon fonctionnement d'une stratégie de relance :

- La <u>nécessaire reconstruction de la confiance</u>
  - ⇒ La **stratégie de relance doit être interinstitutionnelle**. Cela passe par une meilleure coordination des acteurs publics et de l'information diffusée (et non la juxtaposition de multiples cellules de coordination et de stratégies de relance qui épuisent les énergies).
  - ⇒ Cela passe également par la confiance faite aux acteurs, à leur savoirfaire et à leur capacité d'innovation et d'adaptation.

- Le <u>nécessaire plan de relance très ambitieux</u> : pour réussir à enrayer la très grave crise économique et sociale à venir
  - ⇒ Un plan de relance qui permet de construire une **transition économique**, sociale, culturelle et environnementale pour une société plus durable

#### Deux thèmes sont abordés ci-après :

- 1. Le soutien économique au secteur associatif
- 2. Le maintien du lien social
- 1. Le soutien économique au secteur associatif

# Face au coup d'arrêt de l'activité associative pendant la période de confinement

(Enquête nationale – analyse des résultats régionaux, sur 1300 réponses d'associations de la région)

- ✓ 67% des associations sont à l'arrêt
  ✓ 21% seulement parviennent à maintenir une faible activité
- ✓ 90% ont annulé ou reporté des évènements
- ✓ 53% redoutent les conséquences économiques, les autres sont dans l'inconnu
- ⇒ Un pacte territorial sur les financements publics, qui inclut un fonds structurel de soutien aux associations employeuses et non employeuses

Nous proposons que la Métropole prenne l'initiative d'un pacte territorial sur les financements publics, incitant tout financeur (Etat, Région, Département, communes) sur le territoire à :

- S'engager a minima à la stabilité des budgets associatifs en 2020
- Adopter une approche souple et bienveillante des reports, des adaptations des projets, montant des dépenses éligibles, etc.
- Considérer la possibilité de transformer les subventions d'actions en subventions de fonctionnement (sur la part du budget relative aux charges
- Verser de manière accélérée les subventions et les acomptes
- Travailler ensemble sur un fonds structurel de soutien aux associations employeuses et non employeuses

#### ⇒ Un dispositif d'apports en fonds propres

Les trésoreries des associations sont exsangues suite à cette période d'inactivité et de perte de chiffre d'affaires. Elles ont absolument besoin de **reconstituer des sources de financement à long terme** par :

- Des subventions de fonctionnement ou exceptionnelles débloquer un fonds exceptionnel de soutien
- Des dispositifs d'emprunts à long terme et à taux réduits

#### ⇒ Un soutien massif à l'emploi associatif

Les associations ont été très fragilisées par la fin des contrats aidés ; la période de relance passera nécessairement par un soutien massif de l'emploi associatif.

Nous proposons la création d'un **dispositif d'emplois d'utilité citoyenne** dédié aux transitions, écologiques, économiques et sociales, bénéficiant d'une aide publique dégressive dans le temps.

Nous demandons également **l'exonération de la taxe sur les salaires** en 2020 et 2021.

### ⇒ Un renforcement de l'accompagnement des associations

Nous soulignons le nécessaire renforcement des structures d'accompagnement des associations (fédérations sectorielles, coordinations associatives et DLA 69).

Il nous semble nécessaire de penser et de mettre en œuvre :

- une réelle politique d'appui aux réseaux associatifs (coordinations et fédérations).
- et un soutien renforcé aux **dispositifs d'accompagnement** des associations (notamment le Dispositif Local l'Accompagnement et les dispositifs de formations des bénévoles).

# ⇒ Un programme métropolitain de transition économique, social, culturel et environnemental

Un programme ambitieux qui fasse confiance et qui donne les moyens aux acteurs associatifs pour construire le monde de demain, dès demain... Cette période a souligné des manques, mais aussi de nouvelles forces, de nouvelles solidarités dans toutes les structures.

Nous proposons d'organiser dès maintenant une **convention citoyenne** pour choisir ensemble les axes dans lesquels investir. Ces réflexions devront être engagées par le mouvement de l'économie sociale et solidaire.

#### 2. Le maintien du lien social

Les associations ont grandement contribué à maintenir le lien social malgré le confinement.

(enquête nationale – analyse des résultats régionaux)

- ✓ 84% ont maintenu à distance des relations avec les bénévoles
- ✓ 58% prennent des nouvelles de leurs adhérents ou bénéficiaires
- ✓ 20% organisent des activités de substitution à distance

Des mesures de soutien économique d'urgence sont venues soutenir les fonctionnement des associations pendant cette période de crise sanitaire. Ces mesures étaient importantes, mais elles ne prennent pas en compte l'engagement social des associations qui ne peut se comptabiliser, mais qui a un coût.

Or le tissu associatif sera un acteur essentiel de la relance de la vie sociale.

(enquête nationale)

46% des associations sont prêtes à se mobiliser et à mobiliser leurs bénévoles dans une démarche civique <u>sous réserve</u> d'une bonne protection des bénévoles eux-mêmes et d'être guidées par les autorités sanitaires

- ⇒ Préalable : que l'Etat et les collectivités assurent les conditions sanitaires sécurisées pour permettre l'engagement des citoyens : distribution de gel, de masques, organisation du nettoyage des locaux, prise en charge des coûts spécifiques annexes.
- ⇒ Des accompagnements spécifiques pourraient être organisés pour soutenir les associations dans l'élaboration et la rédaction de leur Plan de Reprise d'Activités.
- ⇒ Proposition de formation des intervenants, des animateurs, aux gestes barrière, aux actions éducatives respectant les principes de distanciation, à l'accueil de publics ayant souffert de cette période de confinement, tout en garantissant une bientraitance éducative, prise en compte des besoins socioaffectifs des jeunes et des moins jeunes

Sur le modèle du « PSC1 », proposer à toutes les structures de former un bénévole, un salarié, et communiquer sur cette démarche pour contribuer à rassurer les familles, les adhérents, les citoyens.

Lien à faire avec le groupe de travail ARS / GRAINE / IRESPS sur l'élaboration de protocoles sanitaires adaptés aux actions éducatives

Enjeu de maintenir les liens avec les nouveaux bénévoles, de ces nouveaux liens sociaux qui se sont tissés, de ces nouvelles solidarités (soutien aux commerçant locaux, ...) qui se sont engagés :

- ⇒ Ces liens peuvent être consolidés pour la suite, pour garder le bénéfice de cet engagement, de ces nouvelles solidarités. Pour réussir, cette dynamique devra être soutenue par la Métropole et les Villes.
- Nous proposons de construire avec les acteurs concernés un grand programme volontaires en service civique pour accompagner le déconfinement et le reprise du vivre ensemble dans les quartiers. Nous proposons que la Métropole puisse cofinancer ce programme.

# Enjeu d'avoir une attention particulière aux publics les plus fragiles et fragilisés

- ⇒ La crise économique aura précarisé encore les plus pauvres, les plus fragiles. Elle aura particulièrement affecté les plus jeunes. De nouveaux publics sont apparus, les prescriptions augmentent. La réponse des pouvoirs publics doit être à la hauteur de cette crise et les budgets des politiques publiques doivent évoluer en conséquence.
- ⇒ Les acteurs associatifs doivent être écoutés et entendus sur les besoins et les réponses nécessaires à construire. L'articulation entre les pouvoirs publics est essentielle à renforcer.

Pour les actions en direction de ces publics, de nombreuses associations connaissent ces publics et agissent déjà dans ces territoires. La période qui s'achève a fait apparaître de nouveaux besoins, des manques, mais aussi de nouveaux projets, de nouvelles solidarités, de nouvelles dynamiques. La capacité des pouvoirs publics à y répondre de manière concertée conditionnera la réussite de la reprise.

Elles auront besoin de temps et d'un soutien renforcé (soutien à l'emploi, soutien financier, soutien logistique) des pouvoirs publics pour pouvoir reprendre leur activité et mettre en place les accompagnements et les actions nécessaires dans le cadre de la reprise.